**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU JEUDI 20 JUIN 2024**

**RAPPORT MORAL 2023
RAPPORT D’ACTIVITES**

Sous la présidence de Marie-José FORISSIER depuis juin 2021, l’association repose sur un Conseil d’Administration de 18 membres, qui s’est réuni 6 fois en 2023, dont deux séances exceptionnelles consacrées à la préparation du texte des nouveaux statuts, du règlement intérieur et du renouvellement du projet associatif et un Bureau de 7 administrateurs qui se réunit mensuellement.

En 2023, les membres du Bureau ont participé à un séminaire de réflexion qui a notamment nourri le projet associatif en 2024.

L’activité de l’association repose sur l’engagement de près de 280 bénévoles et de 6 collaborateurs rémunérés.

L’activité des bénévoles des Papillons blancs de Paris représente 6541 heures d’engagement soit 4 ETP environ, (sachant qu’il y a des bénévoles qui ne déclarent pas à l’association les heures effectuées).

L’association a poursuivisoneffort de visibilité et de développement de ses actions à destination de ses adhérents, comme vous allez le découvrir ou redécouvrir ci-après.

Année marquée par un retour dynamique aux missions des Papillons blancs de Paris, nous avons porté la parole de la personne en situation de handicap mental/cognitif et de ses proches auprès des CLH d’arrondissement, de la RATP, de la SNCF, du service PAM, de l’Institut Imagine, du Comité d’élaboration de la Communauté 360 de Paris, de la MDPH, de la Ville de Paris et du Département, du Ministère des solidarités et des Familles et de l’Unapei.

En 2023 les Papillons blancs de Paris ce sont :

* 16 thématiques de loisirs réparties en 24 ateliers
* Plus de 150 entretiens en présentiel avec des familles ou des personnes en situation de handicap, et une centaine d’interventions par téléphone, courriers et réunions.
* Une centaine de participants à des spectacles parisiens,
* Une lettre hebdomadaire « La Brève » diffusée à plus de 1500 contacts,
* 4 cafés des familles/parents et 10 réunions du groupe de paroles.
* Des chantiers du Pôle accessibilité avec la réalisation de 10 livrets FALC,
* Un service d’accompagnement bénévole fort d’une mission auprès de 33 adhérents
* Une enquête sur les outils de communication
* Le tournage d’un film à destination des bénévoles.

# **L’ACCUEIL DES FAMILLES :**

* 1. **ECOUTE ET PERMANENCES :**

Depuis septembre 2021 l’accueil des familles est organisé sur rendez-vous, à l’occasion des permanences du lundi après-midi dans le 15ème et jeudi matin dans le 9ème au siège de l’association, et souvent à d’autres moments dans la semaine grâce à la disponibilité des écoutants : une équipe de 10 bénévoles formés à l’écoute reçoit en binôme les familles.

L’accueil téléphonique enregistre le matin une dizaine d’appels dont 2 au moins débouchent sur des rendez-vous physiques ou des interventions par téléphone, mails ou participation à des réunions pluri-partenaires. Le délai de réponse a ainsi été raccourci, notre réactivité est l’une de nos forces.

Nous constatons plusieurs motifs de sollicitations : protection juridique et contentieux, ressources financières, aide à la complétude des demandes d’ouvertures ou de renouvellement des droits auprès de la MDPH, recours contre les décisions de la MDPH, difficultés dans la prise en charge et la communication dans les établissements médico-sociaux, conseils pour une orientation, inscriptions dans les ateliers…

L’objectif de cette organisation de l’accueil des familles répond à notre volonté d’entretenir une relation vivante vis-à-vis des adhérents et futurs adhérents ou partenaires, ainsi grâce à la mobilisation des bénévoles, la rencontre sera toujours privilégiée.

L’équipe constituée des écoutants, des bénévoles des Pôles de compétence, des représentants auprès des CLH d’arrondissements, des représentants d’associations partenaires et de salariés se réunit une fois par mois pour une séance de partage d’expériences et d’échanges, ainsi 12 dates regroupant une vingtaine de participants - et parfois des invités sollicités pour leur expertise- ont été animées par la coordinatrice des activités.

L’association propose aux écoutants une supervision : 10 séances de 2h00/3h00, animées par un professionnel ont eu lieu en 2023.

Une journée d’approfondissement de l’écoute sur le thème « écouter les émotions, les miennes et celles de l’autre » a été suivie par les écoutants en janvier. Journée animée par une intervenante professionnelle de l’institut IEDH. 12 participants.

Si la situation évoquée au cours des entretiens est complexe ou particulière, nous sollicitons une réunion de concertation avec les pôles de compétence par exemple ou une personne ressource qualifiée.

* 1. **LES POLES DE COMPÉTENCE :**
1. **Pôle enfance**

Après un important travail d’identification de la cartographie des ESMS parisiens en 2022/2023, ce pôle est en refonte*.*

1. **Pôle accessibilité**

Animé par Nell SINGER en mécénat de compétence, arrivée en septembre 2023 en remplacement de Gilles GELIN - devenu bénévole au sein du pôle,

A travaillé sur :

* Les livrets en FALC (Facile à lire et à comprendre) : transcription, test in situ et/ou scoring (validation) pour la BNF site Richelieu, le Palais de Tokyo, le Palais Galliera, la Fête des Vendanges dans le 18è arrondissement, l’Université Paris 8.
* Le test du livret « utilisateur » du logiciel Aide à l’utilisation du Self Mobile pour les salariés concernés par le handicap au sein du Ministère du Travail.
* L’organisation et la réalisation de séances de sensibilisation auprès de : la RATP et SNCF pour ses agents et intérimaires Jeux Olympiques, la BNF site Richelieu pour les agents d’accueil et médiateurs, Showroomprivé.com pour son COMEX, HEAD auprès des étudiants.
* Le diagnostic accessibilité de 3 musées : Musée d’art moderne, Musée Carnavalet, le Petit Palais, en présence d’une cinquantaine de participants en charge du sujet dans ces établissements.
* Le label S3A au Musée de la Vie Romantique avant sa rénovation

Ces missions sont réalisées avec la participation active de 3 référents FALC, 5 bénévoles et des personnes en situation de handicap : travailleurs d’ESAT et/ou adhérents de l’association.

Une étude est en cours pour évaluer les compétences des Papillons blancs de Paris dans les domaines du FALC, du label S3A et de la sensibilisation et la mise en place d’un modèle financier.

1. **Pôle ressources financières de la personne handicapée**

Animé par Corinne JAM, les activités se répartissent en plusieurs domaines :

Information et Réponses aux questions récurrentes sur les montants des ressources et démarches concernant :

* AAH (Allocation Adulte Handicapé), PCH (prestation de compensation du handicap), frais d’hébergement, admission à l’aide sociale, récupération de l’aide sociale, successions, épargne handicap, rente survie, rémunération en ESAT, fiscalité, retraite de la personne en situation de handicap, retraite parents

Il ressort de ces échanges : des difficultés rencontrées avec la CAF dues :

* Au compte tuteur non opérationnel
* Au défaut de transmission d’information à la CAF lors de changement de situation,
* Au défaut de transmission/réception de déclaration des ressources
* Au manque de coordination entre la CAF et la CNAV
* À des données erronées transmises par les ESAT

Il est à noter que l’Unapei, sollicitée, n’a pas de lien privilégié avec la CNAF pour relayer les problèmes.

Les Papillons blancs de Paris ont lancé une recherche de référent CAF de Paris afin de rapporter les dysfonctionnements et trouver une solution aux cas complexes.

Information spécifique :

* Méconnaissance d’un notaire sur les droits de la personne en situation de handicap qui reçoit une succession.
* Assistance à des tuteurs familiaux pour éviter qu’un notaire applique le principe de retour à meilleure fortune (sans objet depuis 2002 pour les personnes handicapées) lorsqu’une personne handicapée, bénéficiaire de l’aide sociale, a reçu un héritage.

AUTRES ACTIONS DU PÔLE RESSOURCES :

Rédaction de notes pratiques à destination des adhérents : les « Flash infos » :

* Impôts 2023 sur revenus 2022/administration fiscale
* Déclaration de ressources 2023 sur revenus 2022/CAF

Les demandes des familles auprès de la Ville de Paris/DSOL :

Un fait nouveau à souligner : une nouvelle adjointe au handicap, Madame EL AARAJE, ayant été nommée à Paris après l’intérim de Madame KOMITES, nous avons pu rapporter la demande des familles et défendre les intérêts des personnes accueillies :

* Sur le décompte des jours d’absence en foyer peu favorable aux personnes hébergées. Des discussions incluant également les ESMS et le CDCA se sont tenues avec la DSOL (Direction des solidarités ex-DASES) et ont abouti -en grande partie- à un décompte plus souple qui tient compte des différents profils « financiers » et « voyageurs » rencontrés dans les foyers. Le RDAS (règlement départemental d’aide sociale) de Paris sera révisé en conséquence avec application dès mars 2024.
* Suivi du dossier frais de repas facturés dans un CAJ parisien : abandon de la facturation auprès des personnes accueillies suite à un signalement à la DSOL.
* Collaboration avec les ESMS sur des questions relatives aux droits des personnes accueillies.

Veille documentaire et mise à jour des données : selon l’évolution réglementaire et indispensable pour délivrer une information fiable.

Quelques rendez-vous en binôme sont organisés avec le Pôle Protection juridique pour des situations complexes.

1. **Pôle protection juridique**

Animé par Elisabeth BONNEVAL-LAGARDE et depuis septembre 2023 Claire NAVEAU, professionnelle ISTF (Information et soutien aux tuteurs familiaux).

Elles reçoivent pendant les demies journées de permanence mises en place et ont ouvert un créneau supplémentaire en cas d’urgence absolue. Elles orientent vers les professionnels qui prennent le relais dans les situations qui le réclament.

Les sujets traités sont variés :

* La mise en place et/ou le renouvellement des mesures de protection et leurs conséquences : droits et devoirs des personnes désignées et des majeurs protégés
* Élaboration du compte rendu de gestion et rédaction du rapport de situation/diligences,
* Rédaction de requêtes,
* Conseils et accompagnement pour contentieux, litiges, signalements et dépôts de plaintes, réclamations et démarches judiciaires.

AUTRES ACTIONS DU PÔLE PROTECTION JURIDIQUE :

* Collabore avec APJA 75 (association tutélaire née de la fusion ATIP, Fraternité Tutelles, Anat Saint Jean de Malte en 2020) pour les « dossiers pré tutélaires » de l’ATIP.
* A rédigé et diffusé d’une note technique : Flash infos :

 Désignation et rôle de la personne de confiance dans le domaine médical et auprès des ESMS en collaboration avec la juriste de la Fondation Lejeune, la salariée en charge des droits de la personne en situation de handicap de l’Unapai et la magistrat du service de la protection des majeurs, vice-présidente adjointe du Tribunal Judiciaire de Paris

* A assuré la mise en chantier avec un COPIL de 3 bénévoles de la mise à jour du « dossier personnel et familial » non renouvelé depuis 2016 : outil indispensable au soutien de l’organisation administrative de la prise en charge et du suivi des droits de la personne en situation de handicap proposé par l’Unapei et les Papillons blancs de Paris aux familles.
* A participé à la conception d’une soirée de recueil des aspirations et besoins des frères/sœurs de personnes en situation de handicap en vue d’un programme d’information à destination des Fratries décliné en soirées thématiques en 2024.
* A représenté les Papillons blancs de Paris auprès :

Du Ministère des Solidarités et des familles en organisant la participation de l’association aux Etats Généraux des Maltraitances. Un recueil de témoignages et propositions auprès des adhérents a été organisé et mis en forme à l’occasion d’une réunion en mai 2023 en présence d’un représentant du Ministère. La déclinaison des résultats commencera en 2024.

* De la Ville de Paris notamment dans le suivi d’un groupe de volontaires en situation de handicap pour les Jeux Olympiques et paralympiques Paris 2024.

Elisabeth BONNEVAL-LAGARDE est membre de la Commission protection juridique de l’Unapei qui a notamment mené des travaux pour

* L’avis de la Fédération sur le décret portant sur l’externalisation du contrôle des comptes rendus de gestion et leur facturation
* L’avis de la Fédération sur la mise en place de la licence professionnelle pour l’exercice du métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs

La commission protection juridique de l’Unapei est la seule instance au sein de laquelle il est possible de faire entendre la voix des tuteurs familiaux, elle s’est réunie 4 fois en 2023, malgré l’absence du salarié en charge de la protection juridique au sein de la fédération.

Veille et mise à jour des connaissances :

* Séminaire Unapei à l’Université de Nanterre sur la désinstitutionalisation
* Séminaire M2A avec Madame le substitut du Procureur sur la procédure de signalement
* Séminaire à la Maison du Barreau sur l’hospitalisation sans consentement
* Webinaires MDPH
* Webinaires Unapei
1. **Pôle aide au financement des vacances**

 Animé par Monique HARDY et Jean-Luc WOLNOWICZ, dans le cadre du partenariat Unapei/ANCV. En 2023, 5 adhérents seulement ont bénéficié de cette aide pour un montant total de 3 000€ dont 2 travailleurs en ESAT*.*

1. **Pôle formation et insertion professionnelle**

Animé par Ewa SCHEDEICH et Emmanuelle VIRLOGEUX, ce pôle a accompagné 11 familles.

Le pôle est à l’écoute des familles afin de les renseigner et de les guider lors de leurs démarches de recherche de solutions dans le domaine de la formation et de l’insertion professionnelle.

Le pôle a également participé à plusieurs conférences et webinaires sur l’insertion professionnelle et est en contact régulier avec une professionnelle de l’insertion professionnelle intervenant en ESAT.

1. **Pôle MDPH** (Maison départementale des personnes handicapées) de Paris

L’association Les Papillons blancs de Paris est titulaire d’un poste de représentation des familles et des personnes handicapées au sein de la CDAPH (commission des droits et de l’autonomie des personnes handicapées) de Paris. Marie-Paule BENTEJAC représente les Papillons blancs de Paris et a été réélue vice-présidente en 2023.

Le rôle de la CDAPH est d’ouvrir ou de renouveler les droits des personnes handicapées sur proposition de l’équipe pluridisciplinaire de la MDPH qui instruit les dossiers de demande.

En 2023, Marie-Paule BENTEJAC a participé à 24 CDAPH et assuré la présidence de 13 commissions. Lors de ces séances, 6 à 8 situations particulières sont présentées par l’équipe pluridisciplinaire et peuvent faire l’objet d’une - voire plusieurs – audition(s) de bénéficiaires. Tous les mardis un listing de 1500 dossiers est soumis et validé par la commission.

De nombreux focus thématiques font également l’objet de présentations par des experts du domaine aux membres de la CDAPH.

Il est à noter que les situations de handicap mental représentent une part infime des demandes.

En 2023, la MDPH de Paris a largement développé sa politique de communication et organisé 7 webinaires d’information proposés à tous les publics. Il est toutefois regrettable de noter que malgré les efforts de la MDPH de Paris pour améliorer son image et ses liens avec le public (organisation de comités consultatifs des usagers -13 réunions en 2023) et la présence hebdomadaire en mairies ou EPS (espaces parisiens des solidarités ex-CCAS) des 13e, 15e et 18e arrondissements depuis décembre 2023, le taux de réponse aux appels téléphoniques n’est que de 16 % et les délais de traitement des demandes (chiffres 2023/2024) sont passés de 6 à 8 mois en moyenne du fait d’un turn-over important du personnel, des évolutions du système informatique et la mise en œuvre de nouveaux décrets..

Le pôle MDPH de Paris permet d’assurer des relations régulières, fiables et utiles pour les adhérents des Papillons blancs de Paris.

**ADHESIONS**

Au 31 décembre 2023, 788 adhérents représentant 2004 membres.

Ce qui constitue une légère augmentation par rapport à 2022.

La moyenne d’âge des adhérents est de 57 ans pour une moyenne d’âge des personnes handicapées de 42 ans.

349 personnes possèdent une carte « pouvez-vous m’aider » mise en place et procurée par les Papillons blancs de Paris comportant les coordonnées ressources en cas de difficultés du porteur de la carte, notamment dans les transports en commun.

Un nouveau montant d’adhésion de 50 € décidé en CA du 10/10/2023 est applicable en 2024.

# **ATELIERS de LOISIRS / SMAC**

* 1. **ATELIERS : 271 inscrits**

A noter la duplication de l’atelier « cuisine » et « lire, écrire, compter » en complément de l’atelier « consolider ses acquis ».

Au total sur 16 thématiques, 24 ateliers sont proposés représentant plus de 2000 heures d’activités.

Une moyenne de 34 séances par atelier a lieu sur la période septembre à juin, pour une participation par atelier de 30 à 390 € pour la période.

La moyenne d’âge des participants est de 38 ans.

18 animateurs rémunérés et 7 bénévoles assurent le fonctionnement des ateliers avec 65 bénévoles d’appui.

Relocalisation de l’atelier « théâtre » dans le local de la rue Mademoiselle et de l’atelier « arts créatifs » rue La Fayette dans une salle rénovée, suite à la résiliation du bail du local situé rue Pali Kao.

Les ateliers photo, informatique, danse, théâtre, estime de soi proposent en fin de saison soit une sortie réunissant les participants soit une production de leur travail à l’occasion d’un « spectacle » ou d’expositions.

L’atelier photos a réalisé plusieurs expositions dans des lieux ouverts au public : « Les couleurs de mon jardin », « Juste un click », « Une lune bleue ».

Un atelier test « vie affective » à destination des femmes adhérentes en situation de handicap a été proposé sous forme d’un groupe de 6 pour aboutir au constat que des entretiens individuels seraient plus pertinents. Les deux animatrices ne donnent pas suite dans le cadre de l’association qui ne permet pas ce type de dispositif.

* 1. **SMAC (service mobile d’accompagnement)**

 33 personnes ont bénéficié du SMAC en 2023

Animé par Patricia FEDON, mécénat de compétence, jusqu’en mai 2023 et poursuivi par Nathalie GAUDET depuis, le pôle a assuré un recrutement de 73 bénévoles à l’issue de 300 prises de contact via les plateformes « je veux aider », « tous bénévoles, « France bénévolat ». Ces bénévoles prennent en charge des accompagnements SMAC et l’appui aux animateurs d’ateliers, voire les deux missions. On constate beaucoup de turn-over des bénévoles dû au fait que les étudiants principalement recrutés sont tributaires de leur emploi du temps toujours variable.

Un groupe de 13 bénévoles « pompiers » spécifiquement recrutés, est dédié au remplacement d’urgence en cas de désistement d’un bénévole planifié pour un atelier, un accompagnement ou un événement.

* 1. **GROUPE DE PAROLES**

Un groupe de paroles de proches, proposé aux adhérents se réunit une fois par mois, il est animé par une psychologue, 8 participants. Le coût est totalement pris en charge par l’association.

*Toutes ces activités sont possibles grâce aux ressources de l’association et les* *30 000 € de dons reçus en 2023 soit par un complément d’adhésion soit ponctuellement, soyez-en ici remerciés.*

# **REPRÉSENTATIONS DES PAPILLONS BLANCS DE PARIS**

* MDPH/CDAPH : Marie Paule BENTEJAC (cf pôle MDPH)
* MDPH/COMEX (Commission Exécutive) : Yvonne KASPERS jusqu’en juin 2023
* CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l’Autonomie) –

Titulaire : Yvonne KASPERS

Suppléante : Marie Paule BENTEJAC

* CTS (conseil territorial de santé) : Pierre FENAUX
* Les CORRESPONDANTS MAIRIE :

 Les Papillons blancs de Paris participent, grâce aux « correspondants mairie », aux CLH (comité local du handicap) des mairies d’arrondissements et participent aux actions organisées : marches exploratoires, forums des associations, réunions thématiques.

Les Papillons blancs de Paris sont représentés dans les 6ème,9ème, 10ème, 11ème, 12ème, 13ème, 15ème, 17ème, et 19ème

* Ile de France Mobilités et le Service PAM (pour aider à la mobilité) service de transport à la demande, réservé aux personnes handicapées :

Les Papillons blancs de Paris ont continué de participer aux travaux de régionalisation du service PAM qui devient progressivement francilien.

Michel BRISSON, bénévole auprès du pôle accessibilité, est membre du « comité expert usager » du service PAM francilien.

* RU :

Capucine LACAU-MADINIER poursuit son mandat de RU (représentant des usagers) ce qui n’existe que dans le secteur sanitaire, auprès de :

* GOMBAULT DARNAUD 4 établissements
* La Grange Batelière 1 établissement
* Cerep PHYMENTIN 9 établissements

Gérard SABELETTE RU à l’école expérimentale de Bonneuil sur Marne a démissionné.

Paris, comme toute la France, manque de RU, il faut des vocations…

* UDAF75 :

Claire de SAGAZAN représente Les Papillons blancs de Paris qui ont un siège de droit au conseil d’administration de l’UDAF de Paris.

Et a participé à une journée de réflexion pour l’année 2024 : l’UDAF constate un manque de personnel dans ses crèches, au service de la protection des majeurs et constate également une diminution du nombre de ses associations adhérentes.

Au mois de novembre 2023, les Papillons blancs de Paris ont remporté un prix dans la catégorie « Trophée des familles » pour notre service SMAC et a donc reçu un don exceptionnel de 750€.

L’UDAF est le porte-parole officiel de toutes les familles parisiennes auprès des pouvoirs publics. Elle dispose de 35 représentations au sein des institutions parisiennes (CAF, CPAM etc…) chargées de défendre les intérêts des familles et de témoigner de leurs réalités quotidiennes.

Adhérer à l’UDAF permet de

* Faire remonter les expériences de terrain des associations
* Enrichir l’offre auprès des familles

Ainsi l’UDAF propose :

* 10 structures multi accueil enfants dans les 15, 16, 17 et 18è arrondissements et à l’hôpital Necker
* 2 ludothèques dans les 18è et 19è
* Un service tutélaire, d’un service ISTF gratuit et un service de médiation familiale
* Une activité-atelier « Lire et faire lire »
* De bénéficier d’un soutien opérationnel et d’une dotation pour les associations adhérentes *[montant accordé aux Papillons blancs de Paris en 2023 : 824€]*
* A l’Unapei :
* Pierre FENAUX, administrateur représentant les Papillons blancs de Paris, siège au Conseil d’administration de l’Unapei.

Il est par ailleurs, responsable pour l’Unapei de la commission recherche médicale et membre de la commission santé.

* Claire de SAGAZAN a représenté les Papillons blancs de Paris au sein du groupe de travail qui a élaboré le questionnaire d’enquête « La voix des Parents » dont les résultats ont été publiés en octobre 2023.

3940 réponses, 21 revendications adressées au Gouvernement via le service plaidoyer de l’Unapei.

* Elisabeth BONNEVAL-LAGARDE est invitée à la commission des droits de l’Unapei

*Au Congrès annuel à Nantes du 24 au 26 mai 2023 sur le thème Une société solidaire et inclusive autrement – 1 salarié, 3 vice-présidentes bénévoles ont assisté aux présentations : il a été question de prospective, d’expression et de prise en compte des attentes et des besoins des personnes en situation de handicap, de leurs familles, des professionnels*

* A l’Unapei Ile de France : Marie José FORISSIER siège au conseil d’administration
* APJA 75 (Association Protection Juridique pour l’Autonomie-75) :

Les Papillons blancs de Paris disposent d’un siège de droit au conseil d’administration occupé par Elisabeth BONNEVAL-LAGARDE. Le conseil composé de 13 membres s’est réuni 5 fois en 2023.

Le service tutélaire est agréé par la DRIEETS pour suivre 1135 mesures de protection.

Au 1er janvier 2023 : 1146 mesures, au 31 décembre 2023 : 1130.

36 salariés dont 20 mandataires à la protection des majeurs salariés, 2 bénévoles en soutien de tâches logistiques chronophages.

# **EVENEMENTS/COMMUNICATION**

- Café des familles/parents : ce « café » a lieu tous les deux mois environ, c’est un moment très convivial réunissant à chaque fois une dizaine de personnes pour échanger, dans les locaux de la rue Mademoiselle ou de la rue La Fayette.

- Samedi 21 janvier : Fête des Papillons blancs de Paris à la Mairie du XVe avec 150 présents.

- Lundi 23 janvier : conférence sur l’organisation et la transmission du patrimoine familial en présence d’une situation de handicap animée par Frédéric HILD, conseil en gestion de patrimoine, 80 participants.

- Dimanche 12 mars : Fête des Papillons blancs de Paris à la Mairie du XVIIIe avec 180 présents.

- Juin : Participation au Forum de sensibilisation du Handicap. Mairie du 15è

- Lundi 5 juin : Avant-première du court métrage A l’ouest réalisé par Patricia SOLOT-ICER, animatrice des ateliers « libre comme un papillon » et « théâtre » avec le soutien des Papillons blancs de Paris.

- Du 6 au 8 Juin : visite par binôme pendant les 4 jours du salon Autonomic : distribution de flyers, recueil d’informations, de nombreux contacts noués.

- Entre le 2 et le 16 septembre : Forum des associations organisés par les mairies : Les Papillons blancs de Paris ont participé à ceux du 6ème, 9ème, 13ème, 15ème, 18ème et Paris centre.

- Lundi 11 septembre : journée Portes-Ouvertes des Papillons blancs de Paris rue La Fayette ayant accueilli 180 personnes.

Conception collaborative d’une fresque offerte par Alix d’Anselme, graphiste muraliste.

- 14 octobre : participation à la 90è édition du grand défilé, Vendanges de Montmartre autour du thème du sport et des Jeux Olympiques, un groupe de 16 « papillons » défilait parmi les 54 groupes qui constituaient le défilé.

- 6 novembre : Première réunion stratégique réunissant des frères et sœurs sous forme d’un échange à bâtons rompus animé par Léa HIRSCHFELD autrice et photographe, productrice du podcast Les Décalés, qui donne la parole aux frères et sœurs de personnes handicapées.

- Partenariat avec l’Opéra-Comique et Culture Relax pour participer à 6 spectacles qui aura permis à une centaine d’adhérents d’assister à des spectacles à prix accessibles (20 € au lieu de 150 €).

*CATALOGUE IVOIRE*

Pris en charge depuis plusieurs années par Bénédicte PEIGNOT.

La campagne de Noel et les achats par correspondance via le catalogue Ivoire aura connu sa dernière année d’exploitation en 2023. Un pourcentage des ventes réalisées est reversé aux Papillons blancs de Paris mais l’enjeu de cette campagne était en priorité le contact avec les adhérents en situation de handicap en difficulté par rapport à l’accès aux ventes en ligne et aux familles n’ayant pas facilement accès au numérique. Cette nouvelle a surpris l’Unapei qui cherche dans l’urgence pour 2024 une autre solution, le résultat des ventes 2023 étant légèrement en hausse par rapport à 2022 pour notre association.

*PAPILLONS ACTU*

Devenu après une interruption de quelques mois PAPILLONS MAG afin de mieux correspondre à sa périodicité :

n°25 PAPILLONS MAG dossier « quand les fratries s’engagent »

Avec Dany DOBOSZ en qualité de rédactrice en chef bénévole.

Ce magazine de 12 pages traite de sujets sur et autour du handicap mental.

*LA BREVE*

Publication hebdomadaire par Internet (sauf en période de vacances scolaires).

Elle se présente en deux « zones » : *la blanche* qui permet de communiquer au sujet des événements internes à l’association mais également de diffuser messages, informations et nouvelles des associations, organismes, structures liés au handicap mental.

Et *la bleue* qui communique sur des sorties, des spectacles, des visites recommandées avec indications pratiques.

La Brève est diffusée à quelque 1500 contacts et est très appréciée pour sa facilité de lecture et la pertinence de ses infos ainsi que l’a démontré le résultat de l’enquête sur les outils de communication réalisée au premier semestre 2023.

*FLASH INFOS*

Sous la forme d’une note technique, ce flash adressé aux adhérents permet de transmettre des informations importantes récurrentes ou exceptionnelles concernant le quotidien des personnes en situation de handicap et de leur famille.